

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 29/30

24^e année • mercredi 21 juillet 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

NOUVELLE RAFALE DE DÉNONCIATIONS

Mobbing, harcèlement, situations de sexisme, racisme: Unia a présenté à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail 15 nouvelles dénonciations concernant la manufacture horlogère genevoise Patek Philippe. Le syndicat signale une gestion des conflits particulièrement défailante, témoignages à la clef. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Tigre de papier

Sonya Mermoud

Une farce: voilà le terme utilisé par la Coalition pour des multinationales responsables pour qualifier le projet d'ordonnance réglant la question des devoirs de diligence des entreprises en matière de droits humains et sur le front environnemental. Au début de ce mois, une quarantaine d'organisations ont vertement critiqué le texte législatif mis en consultation jusqu'à la mi-juillet. Et pour cause: les nombreuses exceptions et conditions dérogatoires prévues libéreront la plupart des sociétés de la nécessité de rendre des comptes. Ce blanc-seing profitera directement aux groupes les moins scrupuleux, qui pourront continuer à s'enrichir sans être inquiétés des conséquences dramatiques de leurs modèles d'affaires. Dans le domaine des minerais de conflit, régi par le projet – limité arbitrairement à ce cadre et à ce-

lui du travail des enfants –, un grand nombre d'entreprises acheteuses auront les coudées franches pour se soustraire à leurs responsabilités. La raison? La fixation de seuils bien trop élevés avant que ne s'enclenche le mécanisme du devoir de diligence. Pour l'or, le plancher a été établi à 100 kilos par entreprise et par année. Une limite le plus souvent étrangère à la réalité. L'Alliance rappelle que le métal précieux provenant de zones sensibles est généralement importé en petites quantités. Autant dire que les petits revendeurs douteux bénéficieront de toute latitude pour poursuivre impunément leur commerce. Les minerais recyclés échappent également au champ d'application de l'ordonnance. Cette pratique vise pourtant justement à occulter les traces de leur provenance...

Sur le front du travail des enfants, la déception est aussi largement de mise. Entre absence de sanctions et exceptions en cascades. Les PME ne tomberont ainsi pas sous le coup du texte législatif. Même celles actives dans des domaines répertoriés comme particulièrement vulnérables à l'exploitation des petites mains, à l'instar de la culture du cacao ou l'industrie textile. Exemption aussi pour les grandes sociétés dont la production finale s'opère dans un pays où la menace de recourir à la sueur d'adolescents n'est pas connue. Qu'importe qu'en amont, tout au long de la chaîne, le risque ne peut être écarté. Enfin, pour couronner le tout, en l'absence de soupçon fondé de travail des enfants en relation avec un produit ou un service, l'obligation

de devoir de diligence passe aussi à la trappe. Aux entreprises de se montrer proactives et de procéder à leur évaluation. Pas de quoi générer de zèle.

Au final, rien de surprenant dans ce dispositif. Le contre-projet alibi du Conseil fédéral visant à barrer la route à l'initiative sur les multinationales responsables a clairement montré la direction privilégiée par le gouvernement. Une orientation sous l'influence du puissant lobby des multinationales que l'ordonnance n'allait évidemment pas rectifier. Un tigre de papier sans effet sur le front de la violation des droits humains et propre à maintenir l'impunité dont profitent les sociétés aux business immoraux. Le vent a pourtant déjà tourné dans plusieurs pays européens au bénéfice ou œuvrant encore à des réglementations bien plus strictes que celle envisagée par la Suisse. Autant dire qu'avant même d'entrer en vigueur, la loi prévue en l'état est obsolète. Un affront pour les 50,7% de votants qui s'étaient prononcés le 29 novembre dernier en faveur de l'initiative de la Coalition, torpillée par l'absence de majorité des cantons. Dans ce contexte, pas question pour les ONG d'abandonner le combat. De nombreux amendements ont été proposés. Quelque 20 500 personnes ont par ailleurs déjà manifesté leur soutien à la cause et dit tout le mal qu'elles pensaient du projet. A tous de se mobiliser. ■

Informations sur:
initiative-multinationales.ch/pas-comme-ca

PROFIL



Luca Solari, la caméra pour entrer en lien.

PAGE 2

POSITION

Accroître la coopération avec l'UE dans le domaine social.

PAGE 3

SANTÉ

Garder son emploi malgré des maux de dos.

PAGE 5

SYNDICALISME

Renforcer les réseaux militants.

PAGE 7

Sonya Mermoud

Une île, le nord, l'hiver: voilà la trame qui a servi à la construction du récit visuel de Luca Solari consacré à Schiermonnikoog. Une terre située dans l'archipel frison des Pays-Bas, grande comme un mouchoir de poche, ou presque, et comprenant un unique village fort de quelque neuf cents âmes. L'homme, âgé aujourd'hui de 66 ans, découvre ce lieu en 2009, grâce à son épouse hollandaise. Sous le charme, il y séjourne à neuf reprises, toujours durant la saison froide, quand les touristes désertent ce confetti dans la mer des Wadden constitué en grande partie en parc national. Quand les habitants se réapproprient espace et routines. Quand la lumière hivernale sculpte et exalte la nature. Naissent de ses voyages une série de tableaux noir et blanc, empreints de majesté. Paysages mouvants balayés par le vent où dunes de sable, marées, herbes folles, vasières, nuées d'oiseaux... composent des scènes de caractère, teintées d'une certaine mélancolie. Mais aussi une gamme de portraits d'une communauté dans laquelle le photographe, discret observateur, est parvenu à s'intégrer. La porte d'entrée? Un tournoi de billard qui oppose annuellement, en janvier, onze clubs de la commune, dont trois exclusivement féminins. Le voyageur rencontre une de ses responsables, Tiny, âgée d'une nonantaine d'années. Le courant passe. La confiance s'installe.

UNE QUÊTE HUMANISTE

Luca Solari devient alors le photographe officiel d'une «joute loyale mais néanmoins féroce» et immortalise ces joueurs. Visages graves et concentrés penchés sur les tables, détail de mains expressives, atmosphère intimiste enrichissent ses photos d'illens marqués par une puissante tradition maritime. Au final, une exposition dont la dimension et la profondeur, sa capacité à dialoguer avec notre intériorité, tiennent directement au temps et à la lenteur réservés à sa réalisation. Une approche respectueuse, toute en douceur, doublée de cet attrait de Luca Solari pour ce Nord où la chaleur humaine compense une certaine rudesse ambiante. «Ce travail est un témoignage, une quête humaniste», précise l'artiste qui, ne parlant pas le néerlandais, s'émérveille du potentiel de la caméra. «Un médium incroyable, un moyen d'entrer en lien.» Si le photographe a profité des relations privilégiées favorisées par son art, il n'en a pas moins joué la carte de l'échange et du partage avec les habitants. Et offert ses tirages à ses modèles. Dans l'esprit de don mutuel qui le caractérise. Il a aussi réalisé un livre de photos enrichies de textes littéraires, *Schiermonnikoog - La Forteresse*, illustrant ce microcosme hors norme.

DE LA BATTERIE AUX IMAGES

Luca Solari a approvoisé la photographie en autodidacte, en marge de ses activités professionnelles et d'une autre passion, la batterie. Fils de diplo-

mate arrivé à l'âge de 7 ans à Genève, cet Italo-Péruvien d'origine s'installe définitivement dans nos frontières à la vingtaine. Il suit alors le Conservatoire de musique en percussion plusieurs années durant avant de s'en détourner, déçu par une approche trop écrite de la discipline. Et se produit sur différentes scènes de la ville du bout du lac, privilégiant les groupes de musique fusion. «Une démarche progressiste. Un mélange d'influences des années 1970 générant une explosion de la créativité», commente le batteur. Dans les années 1990, une difficile expérience en musique lors d'un voyage en Argentine l'éloignera toutefois provisoirement

de son instrument. Mais pas de son besoin de s'exprimer artistiquement. En parallèle de son travail d'ingénieur du son à la radio des Nations Unies – poste qu'il occupera jusqu'à l'âge de la retraite, à 62 ans – et confronté à un divorce douloureux, Luca Solari, père de deux grands enfants de ce premier mariage, se lance dans la photographie. Il se familiarise avec cet art, croquant des images de rue, sur le trajet du travail, mais aussi en fréquentant les bibliothèques. «J'ai découvert un langage, des regards. Autodidacte mais non ignorant», souligne le retraité. Depuis, Luca Solari s'est réconcilié avec la musique et partage désormais

son temps entre ses deux passions, la batterie servant aussi de remède quand tout va de travers...

NI RIRE, NI PLEURER...

«Dans ces moments, mon épouse me dit plutôt: "Respire!" Elle est mon joker, une personne très lumineuse, qui m'aide à prendre du recul, étant pour ma part davantage réactif et dans l'émotion. Mais je préfère me défouler sur mon instrument. Je joue alors à fond, finis en sueur. Une libération», sourit Luca Solari qui, le cœur bien ancré à gauche, ne dissocie pas sa vie et son parcours d'une certaine militance et de la promotion de valeurs culti-

vées tout au long de sa vie. «Ces valeurs pourraient se résumer à toutes celles qui permettent de briser les barrières érigées entre les humains. Jusqu'à ce jour, nous vivons dans la préhistoire. Nous n'entrerons dans l'Histoire que lorsque l'humanité sera une.» Pas de quoi pour autant éteindre la flamme de l'espoir de cet homme d'une grande sensibilité qui, sans être naïf, croit à la capacité des êtres à se montrer à la hauteur des tâches qui les attendent. A la force de la mobilisation et de la lutte. Des engagements qui passent selon lui par le politique, par une redistribution des cartes en matière de gouvernance, par la nécessité de revoir un système à l'origine de crises comme celles écologique ou sanitaire. «Si nous limitons le combat à la question environnementale et à la santé, nous ferons fausse route. Il faut s'engager plus largement. Le capitalisme, c'est la guerre. Il n'y a pas d'acquis sous sa coupole. Seul un pourcentage de la population en Afrique a eu à ce jour accès aux vaccins contre le Covid-19. C'est une forme de racisme», illustre encore cet humaniste. Et de conclure par une de ses devises dans la vie: «Ni rire, ni pleurer, mais comprendre et agir.» On rajoutera encore photographe, pour le plus grand plaisir de nos yeux... ■

Exposition au Château de Rolle, jusqu'au 15 août, du mardi au vendredi de 11h à 15h et de 17h à 20h; samedi et dimanche, de 11h à 18h.



THIERRY PORCHET

Luca Solari qualifie le travail réalisé à Schiermonnikoog de témoignage, fruit de sa quête humaniste.

LA CAMÉRA, POUR ENTRER EN LIEN

Talentueux photographe, Luca Solari expose à Rolle un travail consacré à une minuscule île hollandaise. Des images belles et fortes où transparaît sa grande sensibilité


DE BIAIS

Christophe Gallaz

ORTHOGRAPHE, BIENVEILLANCE ET PERVERSITÉ

Elle est bien intéressante, la réforme de l'orthographe annoncée l'autre semaine par les membres de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

Elle l'est non seulement en elle-même, comme réalité diffusée dans les classes et propulsée dans les cervelles enfantines, mais comme manifestation symbolique de la fausse vertu souvent déployée par les détenteurs de la culture, et donc du pouvoir, à l'encontre de ceux qu'on nomme les défavorisés de nos communautés humaines en ce début de

siècle, qu'ils soient sédentaires aplanis par le système ou migrants déchirés par le sort.

A priori, tout est justifié dans cette opération, ce dont se félicitent ses promoteurs sur le plan politique, dûment appuyés par un bouquet de linguistes ouverts et sympathiques comme au coin du feu sociétal: la réforme serait opportune et nécessaire. Il est vrai que la langue française est habitée de singularités que la logique et la raison ne légitiment pas immanquablement. Elle ramène de sa longue histoire certaines façons de l'écrire qui ne correspondent guère aux façons de la dire, par exemple, et des principes lexicaux qu'on dirait nés d'un accident.

Tenez, le mot «chevaux», pluriel comme on sait de notre «cheval» en provenance du latin populaire *caballus*. Au moment de son passage au français, il s'écrivit d'abord «chevaus». Or, les deux dernières lettres instituant le «us» terminal du vocable étaient alors transcrites par un signe abrégé voisin de notre «x». Et c'est lui qui trouva progressivement sa place dans l'usage. Une absurdité

donc, mais gravée dans les principes. Il est vrai, aussi, que ces difficultés semblent poser des problèmes croissants aux élèves, la composition sociologique et même ethnique de leurs effectifs étant de surcroît bouleversée depuis vingt ou trente ans – y compris sur le plan de la langue maternelle, bien sûr.

Dans ces circonstances, que faire? La Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin a choisi. Elle «allège» et «simplifie». Ainsi nos chers élèves seront-ils guidés pour écrire «ognon» au lieu d'«oignon», «nénufar» au lieu de «nénuphar» et «tu les as laissés jouer dehors» au lieu de «tu les as laissés jouer dehors», avant de jouer au petit train en composant «trente-deux-mille-cinq-cent-vingt-et-un» au lieu de «trente-deux mille cinq cent vingt et un».

Est-ce grave? C'est même pire à mes yeux. Mais qu'on m'entende bien. Je ne rejoins en rien, ici, la cohorte des esprits réactionnaires par réflexe et des écrivains tétanisés sur leur îlot mental au milieu des flots somptueusement plastiques de la langue. Non,

pour moi, c'est autre chose. Je pressens que les enjeux de cette réforme romande de l'orthographe sont beaucoup plus subtils et beaucoup plus alarmants.

D'ailleurs, d'abord, pourquoi cet adjectif et cette expression épouvantables de l'orthographe dite «rectifiée»? Comme s'il s'agissait par cet adjectif d'énoncer un surmoi pédagogique inavouable consistant à vouloir «rectifier» les élèves eux-mêmes? Reviens dans le débat, cher Henri Roroda, mort par suicide en 1925! Toi qui combatis, à force de pamphlets retentissants, l'école transmuant «l'intelligence des enfants» en «bêtise de l'écolier»!

Ce qui me mobilise est ceci: j'analyse la réforme, dont la forte majorité des observateurs reconnaît qu'elle procède par un nivellement des difficultés vers le bas, comme une abrasion de la complexité dans une époque où la complexité de l'existence humaine, et celle du monde, augmente dans des proportions vertigineuses. Dès lors, qu'importe l'illogisme habitant l'orthographe française classique, s'il entraîne chez l'élève la puissance

de ses concentrations intellectuelles et de ses distanciations mentales qui lui permettront de mieux comprendre les paradoxes et les contradictions du réel? Et qu'importe le fait que la langue française soit celle où le son des mots ressemble le moins à leur graphie? Est-ce un problème quand rien, dans notre univers communicationnel et marchand moderne, n'équivaut en profondeur à ce qu'il paraît, à commencer par les fausses informations produisant les Trump et les Bolsonaro?

C'est à ce point du raisonnement que ma conclusion se risque sur le papier: au fond, les enfants sont aujourd'hui très subrepticement détestés, ou dés-élevés, à l'insu même de leurs tutelles patronnesses. C'est une hypothèse dont je formule ici la perspective: il s'agit de fabriquer les foules crédules d'un avenir lui-même usiné selon la parole atrophiée qui règne par la grâce, entre cent exemples, des réseaux sociaux. Attendons quelque peu, nous verrons bien. ■

«IL FAUT QUE LA SUISSE ENVOIE DES SIGNAUX FORTS À L'EUROPE»

Après l'abandon de l'accord-cadre, les syndicats proposent de construire une nouvelle relation avec l'Union européenne basée sur une coopération accrue dans le domaine social

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Fin mai, le Conseil fédéral a mis un terme aux négociations en vue de la signature d'un accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne (UE). Les désaccords entre les deux parties se sont surtout cristallisés autour de deux points liés à la libre circulation des personnes: la protection des salaires et la directive relative aux droits des citoyens européens. La gauche et les syndicats refusaient un affaiblissement des mesures d'accompagnement et en avaient fait une ligne rouge à ne pas franchir sous peine de perdre leur soutien. Tandis que Berne et la droite ne voulaient pas d'une reprise intégrale de la directive sur la citoyenneté qui aurait modifié la politique helvétique en matière d'immigration. A la suite de cet échec, l'Union syndicale suisse, Travail.Suisse, Unia et Syna ont élaboré une position commune sur la poursuite de nos relations avec l'UE. Les syndicats plaident pour une nouvelle approche. Ils proposent de construire une relation stable avec l'UE fondée sur une coopération accrue, en particulier dans le domaine social. Les explications de Martine Dourcourt, responsable du département politique d'Unia.

QUESTIONS RÉPONSES

Les syndicats appellent les autorités à adopter une nouvelle approche vis-à-vis de l'UE, pouvez-vous nous la résumer?

Nous avons défendu avec succès la ligne rouge sur la protection des salaires, soit le système existant de contrôle du marché du travail, et nous continuerons à le faire. Mais cela ne signifie pas, bien sûr, que nous recherchons l'isolement. Nous, syndicalistes, pensons au niveau international et ce pour de bonnes raisons. Premièrement, nous organisons toutes les travailleuses et tous les travailleurs, quels que soient leur passe-

port et leur origine. Deuxièmement, les grands enjeux actuels, tels que les inégalités sociales, la précarisation ou la dégradation de l'environnement, ne peuvent être résolus qu'au niveau international. Et c'est là que l'UE est le partenaire le plus important de la Suisse. Cela devra se faire en développant le pilier social de la coopération, les contributions de solidarité de la Suisse avec les pays européens et en renforçant l'égalité des droits sociaux pour les citoyens de l'UE travaillant et vivant en Suisse.

Pourquoi renforcer la coopération en particulier dans le domaine social?

Plusieurs lois-cadres prospectives ont été élaborées par l'Union européenne sur les principes d'un pilier européen des droits sociaux décidé en 2017. Si les Etats membres mettent en œuvre ces différentes directives et qu'elles les reconnaissent comme références d'un point de vue juridique, elles vont dans le sens du projet européen soutenu par les syndicats. Nous demandons ainsi que la Suisse adopte les dispositions importantes de ces directives: mise en œuvre de l'égalité salariale, introduction d'un congé parental ou obligation de respecter les CCT notamment. La Suisse doit ainsi adhérer aux mêmes normes de droit au travail et ainsi améliorer les droits des salariés et leurs conditions de travail.

La directive sur la citoyenneté était l'un des points de divergence de l'accord-cadre. En proposant de faciliter le regroupement familial, ainsi que l'accès des travailleurs européens aux assurances sociales et à l'aide sociale, vous donnez finalement raison à l'UE?

Cette directive apporte une amélioration du droit de séjour après un chômage involontaire, le regroupement familial pour les partenaires civils dans le cadre d'un partenariat enregistré et le maintien du droit de résidence des membres de la famille en cas de divorce. Il s'agit d'un approfondissement de la libre circulation des



OLIVIER VOELSANG

Les syndicats proposent de construire une relation stable avec l'UE fondée sur un renforcement de la coopération, en particulier dans le domaine social.

personnes, que nous soutenons avec conviction. Complété, le cas échéant, par des mesures d'accompagnement supplémentaires visant à combler les lacunes des faux indépendants.

Par contre, vous maintenez la ligne rouge: chaque Etat doit pouvoir conserver sa liberté de fixer des normes plus exigeantes en matière de travail et de salaires. Là, ça risque de ne pas trop plaire à l'UE...

Les forces sociales de l'UE, en particulier les syndicats, s'en réjouissent, car c'est le seul moyen pour éviter le nivellement par le bas de la protection des salaires. Il est important que chaque Etat conserve le droit,

d'une part, de fixer des normes minimales plus exigeantes en matière de conditions de travail et de salaires applicables à tous les travailleurs, quelle que soit leur origine. D'autre part, des dispositifs de contrôle efficaces doivent être mis en place. Et dans le futur, il doit rester possible de prendre d'autres mesures de protection salariale sans l'intervention de la cour de justice de l'UE.

Vous proposez aussi d'augmenter les contributions de solidarité avec les pays de l'UE. Pourquoi devrions-nous payer pour d'autres ailleurs en Europe alors que nous dénombrons des cen-

taines de milliers de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en Suisse?

Il est nécessaire que la Suisse envoie des signaux forts de coopération à l'UE. Mais une considération fondamentale est encore plus importante: plus les fractures sociales sont profondes au niveau international, plus il sera difficile de parvenir à l'égalité sociale ici en Suisse. Un énorme nombre de travailleurs précaires et bon marché provenant de l'UE n'est que dans l'intérêt du capital. En tant que syndicats suisses, nous avons un grand intérêt pour le développement social de l'Europe, notamment en ce qui concerne le contrôle du marché du travail. ■

«Stratégie irresponsable»

Le Conseil fédéral mêle développement des énergies renouvelables et ouverture totale du marché de l'électricité. L'Union syndicale suisse s'y oppose

Sylviane Herranz

Vouloir développer les énergies renouvelables et libéraliser totalement le marché de l'électricité dans un même processus est

un non-sens. Réagissant au projet du Conseil fédéral, présenté le 18 juin dernier, d'assembler dans un même acte législatif une modification de la Loi sur l'énergie et de celle sur l'approvisionnement en électricité, l'Union syndi-

cale suisse (USS) a fait part de son opposition. La faïtière des syndicats estime que mêler les deux thèmes est «une stratégie irresponsable, qui nuira finalement aussi au tournant énergétique». Ainsi, un paquet trop chargé ne fera qu'accroître les oppositions et n'aura aucune chance devant le peuple, estime l'USS. D'autre part, une privatisation de l'électricité n'aura que des répercussions négatives pour les petits consommateurs.

Le projet du Conseil fédéral prévoit divers instruments d'encouragement aux énergies renouvelables pour une production indigène d'électricité. Le gouvernement rappelle que la réalisation des objectifs de la Stratégie énergétique 2050 et de la Stratégie climatique à long terme «passe par l'électrification complète des secteurs des transports et du chauffage». D'où le nécessaire développement des énergies propres. A cela s'ajoutent la sécurité du réseau et un approvisionnement suffisant d'électricité, notamment durant les mois d'hiver. De plus, le Conseil fédéral propose une nouvelle fois l'ouverture complète du marché de l'électricité, refusée par le peuple en 2002, comme un moyen de renforcer la production décentralisée d'énergies renouvelables.

PAS DE BAISSSE DE PRIX

Dans un communiqué, l'USS a rappelé son opposition à une telle ouverture du marché. L'argument des baisses de prix pour les petits consommateurs n'est pas réaliste, plaide-t-elle. Preuve en est les tarifs réels de l'électricité pour les clients finals en Europe, où l'électricité a été libéralisée, qui sont toujours plus élevés qu'en Suisse. En cas de privatisation totale, l'USS estime à environ 700 les entreprises qui seraient en concurrence pour vendre leur énergie, signifiant des coûts élevés en raison des campagnes de marketing qu'elles devront mener pour attirer les clients. Pour la faïtière syndicale, «seules les grandes entreprises électriques, BKW (ex-Forces motrices bernoises, *ndlr*), Axpo et Alpiq, au service desquelles le Conseil fédéral semble maintenant vouloir se mettre, ont un intérêt matériel à l'ouverture du seul marché domestique de l'électricité».

Le Parti socialiste suisse rejoint l'USS dans son rejet de la privatisation. Il salue néanmoins le projet d'expansion de la production d'énergie renouvelable, présenté par le Conseil fédéral, et demande que ce dernier tire les leçons de l'échec de la Loi sur le CO₂ en disso-

ciant cet aspect du projet de celui de la libéralisation de la fourniture d'électricité. Cet approvisionnement est «un service central à la population et doit le rester», a indiqué Roger Nordmann, conseiller national socialiste.

INITIATIVE PARLEMENTAIRE EN COURS

L'USS salue encore l'adoption par le Conseil national, lors de la session de juin, de l'initiative parlementaire «Promouvoir les énergies renouvelables de manière uniforme». Ce texte, présenté par les Verts, prévoit une modification de la Loi sur l'énergie pour que les nouvelles installations d'éoliennes, de petites centrales hydrauliques, de biogaz, de géothermie et de photovoltaïque d'une puissance supérieure à 100 kilowatts bénéficient également d'une rétribution unique, comme c'est déjà le cas pour d'autres dispositifs. Cette initiative «anticipe de nombreux éléments importants de la révision de la Loi sur l'énergie, et cela sans l'ouverture dommageable du marché de l'électricité», souligne l'USS, qui invite le Conseil des Etats à faire avancer rapidement l'initiative parlementaire. ■



THÉRY PORCHET

La faïtière des syndicats estime que la stratégie du Conseil fédéral nuira au tournant énergétique.

LAUSANNE 24-26 SEPTEMBRE 2021

PARLONS COMMUNE

Paris 1871, histoire et présence des luttes

Cent cinquante ans plus tard, la Commune de 1871 reste vive dans les mémoires et dans les luttes.

Dans la crise et dans l'urgence, ce moment historique fort court (une dizaine de semaines) mais extrêmement dense se distingue par l'expérimentation d'autres manières de faire société. Ce dont il est question alors – en pensées, en paroles et en actes – c'est la souveraineté du peuple. L'événement organisé à Lausanne en septembre 2021 et les initiatives qui lui sont liées (projection de film, lecture théâtralisée, etc.) ont pour objectif de maintenir tendu le fil entre le moment Commune et les temps que nous vivons. Internationalisme, féminisme, exil, mémoire : autant de thématiques qui seront explorées par des spécialistes de la Commune mais aussi par des femmes et des hommes engagés dans les réflexions et les combats d'aujourd'hui.



Organisation: Université de Lausanne, avec le soutien du CIRA (Centre international de recherches sur l'anarchisme), de la librairie Basta! et des Archives cantonales vaudoises (ACV).
Contact: parlons.commune@gmail.com

Programme provisoire

Vendredi 24 septembre 2021
(UNIL Dorigny, bâtiment Anthropole)

14:30 Accueil (UNIL)
15:00 Conférence introductive de Laure Godineau (Université Paris 13)
16:45 Premier dialogue : **INTERNATIONALISME**
Avec Quentin Delermoz (Université de Paris) et Umberto Bandiera (Univ Genève)
18:30 Grange de Dorigny (au Vortex)
Lecture-spectacle du texte d'André Léo, "La guerre sociale" (1871)

Samedi 25 septembre 2021
(Maison du Peuple, place Chauderon)

9:30 Accueil (salle Jean Villard-Gilles)
10:00 Deuxième dialogue : **COMMUNALISME**
Avec Pierre Sauvêtre (Université Paris-Nanterre) et Yvan Luccarini (Municipal, Vevey) [sous réserve]
11:15 Troisième dialogue : **FÉMINISME**
Avec Ludvine Bantigny (Université de Rouen-Normandie) [sous réserve] et Maria Pedrosa (Grève féministe VD, SSP)
12:30 Repas commun(e) (Maison du Peuple)
14:30 Quatrième dialogue : **EXIL**
Avec Michel Cordillot et Çağla Aykag (Universitaire pour la paix, Turquie)
15:45 Cinquième dialogue : **MÉMOIRE**
Avec Michèle Audin et Charles Heimberg
19:00 Cinéma City-Club à Pully
Projection du film *La Commune (Paris, 1871)*, de Peter Watkins

Dimanche 26 septembre 2021

Sur les traces d'Élisée Reclus et de Gustave Courbet
11:40 Départ en bateau d'Ouchy
13:00 Élisée Reclus à Clarens
15:00 Gustave Courbet à La Tour-de-Peilz et à Vevey
Visite guidée avec Pierre Chessex

Informations et inscriptions : parlons.commune@gmail.com

L'INEGALITE EXTREME C'EST ÇA!



Deux dizaines de milliardaires sont aussi riches que quatre milliards de femmes et d'hommes. C'est injuste et surtout dangereux. Soyons solidaires pour empêcher l'inégalité extrême de déchirer notre monde. Luttons pour un monde équitable. solidar.ch

SOLIDAR

Ensemble pour un monde du travail plus juste



syndicom est le principal syndicat des branches de la logistique, des télécoms, des médias, et de l'industrie graphique. Il compte dans tout le pays plus de 30'000 membres et s'engage pour les droits des salarié-e-s et pour une Suisse sociale et ouverte au monde.

Nous recherchons **de suite ou à convenir** un-e

Secrétaire régional-e secteur télécom (TIC) (80% ou plus)

Lieu de travail: Lausanne et travail mobile

En tant qu'employé-e syndical-e politique tu t'investis corps et âme pour nos membres. Tu as une personnalité gagnante et, grâce à ton pouvoir de persuasion, tu peux inspirer aux gens de nos branches l'idée du mouvement syndical et les recruter comme membres. Grâce à ton sens de la communication, tu parviens à constituer et à entretenir un réseau de personnes de confiance. L'interaction avec des personnes d'horizons différents n'est pas un problème pour toi, notamment grâce à tes compétences linguistiques. En outre, tu conseilleras nos membres sur les questions générales de droit du travail, gèreras des projets et des campagnes et seras responsable de leur mise en oeuvre.

Si tu peux répondre oui à ces questions et que tu as également

- une formation professionnelle achevée avec quelques années d'expérience professionnelle, idéalement dans une organisation à but non lucratif ou une ONG;
- de bonnes capacités d'organisation et de communication, ainsi que l'esprit d'initiative et d'autonomie dans le travail;
- un haut niveau de compétence sociale, un intérêt pour l'engagement sociopolitique, l'expérience et le plaisir du travail en équipe;
- une bonne connaissance du français écrit et parlé (au moins niveau C1) et connaissance orale supplémentaire de l'anglais

et tu es prêt-e à organiser ton temps de travail en fonction des besoins des tâches, alors tu es notre candidate-e.

Afin de promouvoir l'égalité au sein des équipes, nous encourageons particulièrement les femmes* à postuler pour ce poste. Intéressé-e?

Envoie ta candidature complète, **au plus tard le 10 août 2021**, à personal@syndicom.ch

Pour de plus amples informations, tu peux contacter Dominique Gigon, Responsable de région, téléphone 058 817 19 02.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
*Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch*

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet, Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité_pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

WWW.EVENEMENT.CH

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

Conformément à notre plan de parution, durant la période estivale *L'Événement syndical* paraît une semaine sur deux. Nous vous donnons rendez-vous le 4 août. ■

La rédaction

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats



Inscrivez-vous en quelques clics depuis notre site internet: Scannez-moi!

Quelques places sont encore disponibles pour nos cours dès la rentrée de septembre:

Cours pour tou-te-s

Qui gouverne en Suisse? Comprendre les enjeux politiques
Je 2 – Ve 3.9 Chexbres, Hôtel Préalpina

Affirmer sa présence en tant que femme
Je 9 – Ve 10.9 Morges, Hôtel La Longeraie

Protéger ses données sur internet
Me 15.9 Yverdon, Centre Pro Natura

La politique en direct – une journée au Palais fédéral
Je 16.9 Palais fédéral, Hotel Bern

Agir collectivement pour défendre et revendiquer ses droits
Je 16 – Ve 17.9 Chexbres, Hôtel Préalpina

Comprendre la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP)
Je 23 – Ve 24.9 Ste-Croix, Hôtel de France

Télétravail – Quels sont mes droits?
Lu 27.9 Morges, Hôtel La Longeraie

Souffrances relationnelles au travail: comment agir?
Je 30.9 – Ve 1.10 Morges, Hôtel La Longeraie

J'ai un projet, je le mène jusqu'au bout!
Ve 1.10 Morges, Hôtel La Longeraie

Se préparer à un entretien difficile
Lu 11 – Ma 12.10 Ste-Croix, Hôtel de France

Comment réagir à l'agressivité dans les services publics?*
Je 14 – Ve 15.10 Morges, Hôtel La Longeraie

La santé au travail : ça concerne chacun-e!
Lu 18 – Ma 19.10 Chexbres, Hôtel Préalpina

***Cours ASA**

Cours pour membres de représentations du personnel

Séminaire de base pour membres de commissions du personnel
Lu 22 – Ma 23 – Me 24.11 Ste-Croix, Hôtel de France

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!
N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:
www.movendo.ch, info@movendo.ch, téléphone 021 310 48 70.

LA RELATION AVEC L'EMPLOYEUR, FACTEUR CRUCIAL DE GUÉRISON

L'unité d'ergothérapie du CHUV teste un projet pilote visant à éviter la perte d'emploi de personnes souffrant de lombalgie. Entretien avec les initiateurs de la démarche



Les personnes actives souffrant de lombalgie se retrouvent dans tous les domaines professionnels, y compris dans l'administration. Selon les études les plus récentes, notent les ergothérapeutes, les causes qui peuvent mener à un premier épisode douloureux ne sont souvent pas connues.



Selon les spécialistes, les maux de dos peuvent aussi bien découler d'un effort physique sur un chantier que d'un geste quelconque pour saisir un objet par terre dans un bureau.



Les maux de dos constituent le problème socioéconomique numéro un d'un point de vue des maladies et celui qui génère les coûts les plus importants en termes d'absence au travail.

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique menée en 2018, plus de deux personnes sur cinq souffrent de maux de dos ou aux reins. Jean-Vincent Girard et Florian Grandjean, ergothérapeutes au CHUV à Lausanne, ont lancé un projet pilote à destination des travailleurs confrontés à des douleurs invalidantes de cette nature. Celui-ci vise à les aider à conserver leur poste. Baptisée PEPSe (Programme d'ergothérapie pour le soutien en emploi), cette initiative se fonde sur une approche globale intégrant aussi bien l'aspect médical que l'environnement professionnel du patient. Les deux spécialistes, parlant d'une même voix, en précisent les contours et rappellent l'ampleur du problème des lombalgies.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi vous intéressez-vous spécifiquement aux maux de dos?

Il s'agit du problème socioéconomique numéro un d'un point de vue des maladies et celui qui génère les coûts les plus importants en termes d'absence au travail.

Quels domaines professionnels sont les plus touchés par la problématique?

Les personnes actives souffrant de lombalgie se retrouvent dans tous les domaines professionnels. On ignore, selon les études les plus récentes, les causes qui peuvent mener à un premier épisode douloureux. Il s'agit souvent de situations courantes ou anodines qu'on réalise habituellement sans difficulté. Dans le monde professionnel, il peut aussi bien s'agir d'un effort physique sur un chantier que d'un geste quelconque pour saisir un objet par terre dans un bureau. En tous les cas, le plus important est d'éviter que cette douleur persiste et devienne chronique. En ce sens, plus qu'une question de type d'emploi, c'est la satisfaction au travail qui importe. En effet, le risque de chronicisation dépend également de facteurs psychosociaux – conflit avec le patron, troubles anxieux, fausses croyances, etc. Le risque de chronicisation pèse davantage sur les personnes exerçant des activités peu reconnues, celles qui sont les plus précarisées, comme souvent les migrants. Avec le risque qu'elles ne se soignent pas correctement de peur de perdre leur travail. Mais indépendamment des catégories de travailleurs, le plus important est la relation avec l'employeur, le degré de confiance. En ce sens, la divulgation de son état de santé au patron offre

les meilleures chances de guérison. Si ce dernier est bienveillant, adapte le cahier des charges, cette possibilité est nettement accrue.

En quoi consiste concrètement le PEPSe?

Il s'agit d'un programme de neuf séances, correspondant à une ordonnance ordinaire d'ergothérapie. Ce programme vise à étoffer l'offre de traitements proposés par le CHUV en suggérant une prise en charge complémentaire à celles conseillées actuellement. Ce dernier se fonde sur un entretien avec le patient et, sous réserve qu'il donne son aval, l'employeur. Cette collaboration en triangle se révèle très importante. Le PEPSe prend en compte la situation sociale et familiale de la personne souffrante, les relations nouées avec le patron, la cadence de l'activité professionnelle. Il intègre des visites du poste de travail. L'idée est de comprendre le bénéficiaire dans sa globalité afin d'identifier au mieux les problèmes et d'introduire des solutions individualisées.

Pourquoi avoir créé le PEPSe? Les prestations actuelles ne sont-elles pas suffisantes?

Les interventions sont aujourd'hui essentiellement fondées sur la récupération, mais l'évolution clinique n'est pas nécessairement associée à un retour en emploi. L'amélioration est aussi souvent limitée dans le temps et le risque de récurrence est important. Les prestations actuelles visent à diminuer la souffrance; le PEPSe, complémentaire, poursuit comme objectif la conservation du job malgré la douleur. Les chances de succès de ce dernier modèle sont clairement meilleures, si on intervient rapidement, entre quatre et douze semaines, dès l'apparition du mal. Aujourd'hui, la prise en charge s'effectue souvent trop tardivement. Il peut se passer plus de six mois avant que le patient soit intégré dans un programme de remise en forme, entre le temps que le médecin généraliste l'y oriente et les délais d'attente.

Quels moyens sont valorisés pour favoriser le maintien ou le retour en emploi?

Ils varient. Chaque patient est unique et nous choisissons les outils les plus appropriés. Outre le recours possible à des moyens ergonomiques ou l'adoption de stratégies posturales visant à éviter que des mêmes gestes soient constamment reproduits, il s'agit d'examiner les aspects organisationnels de la journée, voire si certaines tâches peuvent être confiées à d'autres collaborateurs. Nous cherchons surtout à éviter la perte d'emploi qui contribue à la chronicisation

de la douleur et ses risques – dépression, conflit avec l'employeur, l'assurance, sédentarité, etc.

Mais si la répétition de certains gestes douloureux ne peut être évitée, comment convaincre l'employeur de garder son collaborateur?

On souligne les activités où le travailleur peut continuer à agir efficacement et celles qui devraient être modifiées ou abandonnées. Une dernière option délicate où il faut alors parfois prendre des gants avec l'employeur... Tout est question d'équilibre. Nous faisons l'hypothèse que la situation «perdant-perdant» peut se transformer en «gagnant-gagnant». Prenez l'exemple d'un vendeur dans un supermarché: s'il n'arrive plus à rester assis après une heure à la caisse, il sera moins productif et l'employeur donc moins satisfait. S'il change de poste pour réaliser une activité plus confortable pour lui, comme trier des aliments dans les rayons et informer les clients, il ressentira moins de douleurs et sera plus efficace. Les deux parties y trouvent donc leur compte.

L'employeur pourrait se montrer réticent en raison d'une baisse de la productivité du travailleur...

Nous devons le rassurer sur ce point en l'incitant à modifier le cahier des charges de son collaborateur. La crainte du présentisme est aussi un sujet de discussion. Avec des employés qui tentent de compenser leurs maux jusqu'à l'épuisement.

Combien de temps dure le PEPSe et quel est son champ d'application?

Il comprend neuf séances susceptibles de durer deux heures et plus. A leur terme, un rapport est rédigé et adressé à l'assurance invalidité avec l'accord du bénéficiaire s'il dispose déjà d'un suivi avec cette assurance. Ce rapport sert à mettre en évidence les pistes à mobiliser pour favoriser le maintien en emploi. Si au terme du programme, le maintien en emploi semble compromis, il servira à identifier les obstacles du poste de travail qui limitent la capacité professionnelle. Et à proposer des solutions pour l'avenir, comme une annonce auprès de l'assurance pour une réorientation ou l'instruction d'une rente. Le PEPSe présente aussi des avantages financiers par rapport à un programme de remise en forme intensif standard. C'est une formule «gagnant-gagnant». Pour le moment, ce projet pilote est réservé aux patients de Lausanne et environs. Nous sommes toujours dans une phase de test.

Vous avez présenté le PEPSe à Unia. Qu'attendez-vous du syndicat?

Interlocuteur privilégié des travailleurs, il pourrait jouer un rôle de mé-

diateur et parler de cette prestation à ceux qui en ont besoin. Nous pensons en particulier à toutes les populations vulnérables ou dans une situation socioéconomique délicate, comme les migrants ou les *working poor*, qui ne connaissent pas nécessairement les

possibilités existantes et les ressources dont ils peuvent disposer en matière de santé. Unia pourrait aussi participer financièrement à la démarche pour les personnes qui manquent de moyens en prenant en charge la franchise de l'assurance maladie. ■

POING LEVÉ

CLOUD: LA CONFÉDÉRATION DANS LE BROUILLARD

Par Jérôme Béguin

Cloud, ouvre-toi. Le *Temps* s'en est fait l'écho fin juin: la Confédération a choisi cinq géants de la tech pour stocker ses données en ligne. Les sociétés étasuniennes Amazon, IBM, Microsoft et Oracle, accompagnées de la chinoise Alibaba, ont remporté l'appel d'offres pour le «Public Clouds Confédération». Ce choix interpelle. Depuis les révélations d'Edward Snowden, on sait que les Etats-Unis ont la fâcheuse manie d'espionner le monde entier. Promulgué par Donald Trump, le *Cloud Act* leur permet d'ailleurs de fouiller légalement dans les serveurs de leurs fournisseurs de services, y compris s'ils sont situés dans d'autres pays. Les entreprises chinoises sont, elles aussi, contraintes de collaborer avec les services de renseignement. L'appel d'offres de la Confédération n'exigeait même pas que les informations de l'administration fédérale et des citoyens helvétiques soient abritées dans un centre de données basé en Suisse. Au contraire, pour soumissionner, il fallait disposer de *data centers* répartis sur trois continents différents... Ce qu'aucune entreprise suisse ne peut proposer. On sait combien l'hébergement de ces machines et le transfert des données sont voraces en énergie, mais Berne n'a posé aucune exigence écologique.

Traîtres à la patrie. Les 110 millions de francs qui seront dépensés durant cinq ans auraient pu servir à développer un «Swiss Cloud». Soit sous la forme d'une infrastructure de droit public, soit en choisissant un acteur privé. Les compétences ne manquent pas à l'EPFL ou dans certaines entreprises, comme Infomaniak à Genève. C'était tout à la fois protéger notre souveraineté numérique et soutenir notre économie. Au lieu de cela, l'Office fédéral des constructions et de la logistique, dépendant du Département des finances d'Ueli Maurer, a choisi de favoriser les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) et BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi). «Choisir ces acteurs, c'est leur offrir le moyen de saboter nos infrastructures dépendantes de leurs services et de leur bon vouloir», estime sur son blog Solange Ghernaoui, professeure à l'Université de Lausanne en cybersécurité. Un représentant UDC comme Maurer est pourtant supposé défendre l'indépendance de la Suisse.

51^e Etat. Après l'annonce que Swisscom transférera ses données chez Amazon dès 2022, cette nouvelle reddition est inacceptable. Bientôt Washington pourra pomper les données de 60% des Suisses (les clients de Swisscom), espionner la Confédération comme dans un livre ouvert et contrôler les systèmes d'armes de nos avions F-35. Autant demander tout de suite à devenir le 51^e Etat américain. «Amateurisme, incurie, ignorance ou volonté inavouable sont autant de pistes que nous sommes en droit de questionner», indique sur le site d'Infomaniak Jean-Henry Morin, professeur en systèmes d'information à l'Université de Genève. Et de conclure: «Un véritable sursaut numérique est devenu indispensable pour notre pays!» ■

LIP, UN PONT ENTRE 68 ET LES ALTERMONDIALISTES

Un historien américain revient sur les enseignements de la célèbre grève à l'usine Lip de Besançon et la lutte exemplaire des travailleurs

Textes Jean-Claude Rennwald

«**L**es Lip ont fait de leur lutte un pont qui relie les aspirations et les pratiques des années 1968 à celles des mouvements altermondialistes d'aujourd'hui.» Telle est l'une des conclusions majeures de l'étude magistrale (*L'affaire Lip 1968-1981*) que l'historien américain Donald Reid vient de consacrer à l'une des plus célèbres grèves européennes de la deuxième partie du 20^e siècle. On a trop tendance à oublier que la lutte des Lip ne se limite pas à 1973, année la plus chaude du conflit, marquée par une grève de type autogestionnaire et le fameux slogan «On produit, on vend, on se paie», mais qu'elle s'étend sur une période beaucoup plus longue.

100 000 MANIFESTANTS À BESANÇON

La mobilisation des travailleurs de Lip s'est en effet déroulée du début à la fin des années 1970, l'entreprise étant définitivement liquidée en septembre 1977, en l'absence de repreneurs. La grève de

1973 se déclenche lorsque la direction prévoit 480 licenciements. Au sein et à l'extérieur de l'usine, située dans le quartier de Palente à Besançon, la lutte prend des formes très originales. L'une des actions les plus spectaculaires réside dans le transfert du stock de 25 000 montres, véritable trésor de guerre des grévistes, dans des caches. Un grand nombre de salariés s'impliquent dans le combat, dans lequel s'expriment souvent des divergences entre la base et les organisations syndicales. Le 29 septembre 1973, plus de 100 000 manifestants venus de nombreux pays européens défilent dans les rues de Besançon.

CHARLES PIAGET ET LES AUTRES

Jean Raguénès et surtout Charles Piaget sont les figures emblématiques du mouvement. Militant de la CFDT et du Parti socialiste unifié (PSU), avant de passer chez les trotskistes, Charles Piaget (aujourd'hui âgé de 93 ans) sera omniprésent, tout en poussant la base à s'exprimer. Ce qui donnera naissance



La mobilisation des travailleurs de Lip s'est déroulée du début à la fin des années 1970, l'entreprise ayant été définitivement liquidée en septembre 1977, en l'absence de repreneurs.



à un comité d'action très puissant. Mais le conflit fait apparaître bien d'autres acteurs.

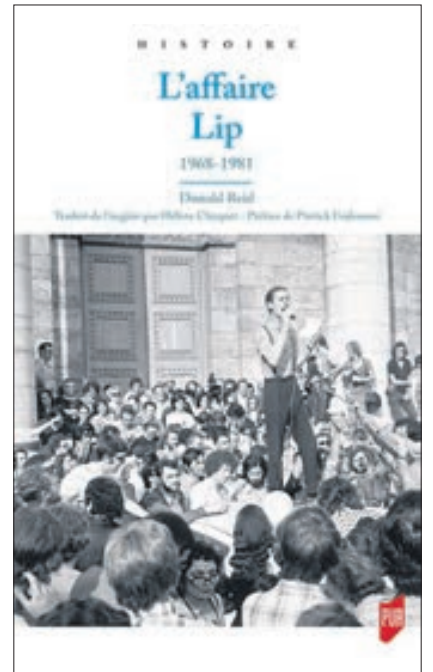
Côté syndical, la CFDT joue un rôle nettement plus important que la CGT, celle-ci ne goûtant guère à des formes de lutte qui sortent des sentiers battus. Sur le front politique, la lutte des Lip séduit avant tout la «nouvelle gauche» (le PSU et la CFDT), ainsi que l'extrême gauche trotskiste et maoïste. Communistes et socialistes sont en revanche beaucoup plus en retrait.

Les nombreuses actions de solidarité menées durant le conflit sont aussi l'expression d'un catholicisme social encore très présent à l'époque en Franche-Comté. A l'autre bout de l'échiquier, la fin de Lip va de pair avec le déclin du «gaullisme de gauche». Ministre de l'industrie, Jean Charbonnel sera en particulier évincé lors du remaniement ministériel du 28 février 1974, en raison de son approche nuancée du conflit Lip, que dénoncent Valéry Giscard d'Estaing (alors ministre des Finances) et le patronat ultralibéral.

Enfin, on ne saurait passer sous silence Ebauches SA – filiale de l'ASUAG (Société générale de l'horlogerie suisse SA) qui deviendra le Swatch Group – qui détiendra 33% des actions de Lip, et qui n'avait pas pour objectif premier de soutenir l'emploi.

DES FÉMINISTES CHEZ LES OUVRIÈRES

La place des femmes dans la lutte donna aussi lieu à des débats nourris, d'autant plus qu'elles sont plus nombreuses dans l'horlogerie que dans les autres branches de l'industrie. Au-delà du syndicalisme, note Daniel Reid, «bien des couples se sont défaits ou constitués dans le souffle de liberté porté par le conflit de 1973». Et Charles Piaget d'ajouter: «Les rapports, même ceux entre mari et femme, se catalysaient dans le vrai, soit en bien, soit en mal.» Certaines féministes socialistes tirèrent la leçon suivante du rôle joué par les femmes chez Lip: «On ne pourrait plus accuser le mouvement de libération des femmes d'être petit bourgeois, comme on l'avait fait après 1968.» ■



Donald Reid, *L'affaire Lip 1968-1981*, Presses universitaires de Rennes, 2020, 537 p.

1920 OU LA SCISSION

Professeur agrégé d'histoire, militant syndical passionné par l'histoire du mouvement ouvrier au 20^e siècle, rédacteur en chef de la revue *Démocratie & Socialisme*, Jean-François Claudon a récemment publié *1920 ou la scission. L'année du Congrès de Tours* (Editions de Matignon, 2020, 324 p.)

Pour tout militant de gauche, 1920 est une année tout aussi dramatique qu'essentielle. C'est en effet le début d'une division – entre communistes et socialistes – appelée à perdurer cent ans après les faits.

Toutefois, certaines images issues du congrès de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), tant dans la mouvance socialiste qu'au Parti communiste français (PCF), ne correspondent qu'imparfaitement à la réalité, selon Jean-François Claudon. L'auteur nous replonge dans ces mois décisifs où se joua pour longtemps le destin du socialisme hexagonal. Il en déduit que cette analyse permet «d'appréhender à sa juste valeur l'unité du camp des salariés qui constitue encore aujourd'hui la seule perspective stratégique viable pour qui veut dépasser un capitalisme de plus en plus mortifère». ■

100 destins de femmes à Lausanne

Un livre rend hommage à des aventurières, des politiciennes, des artistes, des scientifiques ou encore des militantes qui ont marqué l'histoire lausannoise de leur présence

Aline Andrey

Cent femmes qui ont fait Lausanne retrace le parcours d'aventurières, de politiciennes, d'artistes, de scientifiques, de militantes, de sportives qui ont marqué de leur empreinte la région et au-delà. Certaines sont nées et ont grandi dans la capitale vaudoise, d'autres sont venues y trouver refuge. Ce livre, publié en mars, rend hommage à ces natives et à ces immigrées, toutes décédées, dont les œuvres sont souvent restées méconnues et qui ont dû faire face à de nombreuses discriminations. L'ouvrage

a été dirigé par la déléguée à l'égalité et à la diversité de la Ville de Lausanne, Joëlle Moret, illustré par Hélène Becquelin, rédigé par Isabelle Falconnier et documenté par les historiennes Corinne Dallerà et Ariane Devanthery, avec le soutien d'un comité d'expertes. Les archives permettent de remonter à la «sorcière» Jaquette de Clause dont le procès se déroule en 1469. Elle sera condamnée à «la torture jusqu'à ce que la vérité sorte de sa bouche». Mais l'histoire ne nous dit pas si elle a connu le bûcher comme tant d'autres femmes marginalisées et criminalisées. Au 18^e siècle, on retrouve nombre de

bourgeoises qui organisaient des salons. Isabelle de Montolieu Polier de Crousaz est l'une d'elles. Elle écrira de nombreux livres. Dans les femmes dont les noms résonnent peut-être davantage, citons Aloïse Corbaz, exposée au musée de l'Art brut, la peintre Alice Bailly, la cinéaste Jacqueline Veuve et Lucienne Schnegg, la dame du cinéma Capitole. Il y a aussi l'accordéoniste Denise Letourneur dont la vie sera racontée par Anne Cuneo, l'orpheline italienne, également présente dans l'ouvrage. La Jurassienne Edith Burger a aussi sa place dans ce livre, et

bientôt sa rue à Lausanne, en tant que partenaire scénique du Vaudois Jean Villard-Gilles. Un duo devenu fameux en Suisse et en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LES PREMIÈRES FEMMES À...

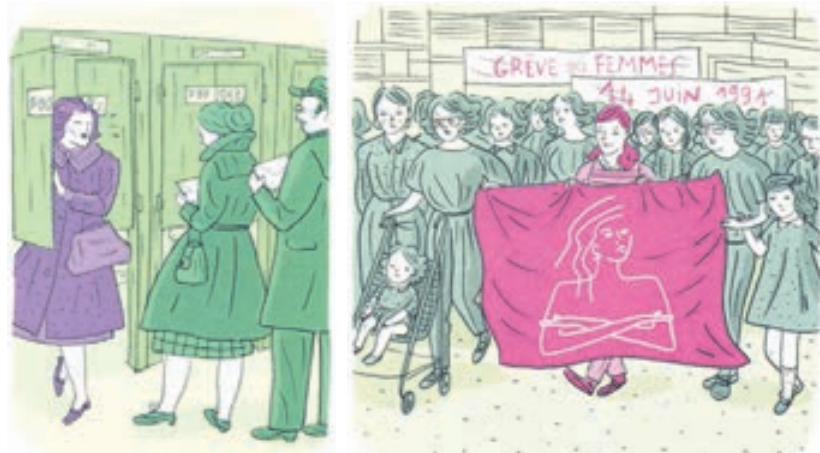
La publication recense également de nombreuses pionnières: la première reporter femme à Radio Lausanne, Marie-Claude Leburgue qui donnera la parole aux mouvements féministes dès 1963; la première pasteur, Lydia von Auw, en 1935; la première alpiniste au sommet du Mont-Blanc en 1838, Henriette d'Angeville; la première Vaudoise à obtenir son diplôme de médecine à l'Université de Lausanne en 1901, Marie Feyler; la première professeure de l'EPFL en 1968, Erna Hamburger; ou encore la première municipale en 1981, Françoise Champoud de Montmollin. Autant de jalons dans le temps qui démontrent, une fois de plus, la lutte constante des femmes pour atteindre l'égalité des chances. Antoinette Quinche, l'avocate des femmes, est l'une de ces militantes infatigables dont l'ouvrage résume la vie. Ce livre fait ainsi écho aux débats actuels sur la place des femmes dans notre société. La Municipalité espère qu'à l'avenir, certains noms de cette publication se retrouvent sur une plaque de rue ou de place. Quant aux historiennes, elles rendent hommage, dans leur postface, à toutes les anonymes, les employées do-

mestiques, les ouvrières, les paysannes qui ont œuvré dans l'ombre. Et continuent de le faire. ■



100 femmes qui ont fait Lausanne. Dans les pas des pionnières, ouvrage collectif, Editions Antipodes, 2021.

Pour faire écho au livre, des promenades gratuites en famille sont organisées sur les traces de pionnières méconnues au travers des rues lausannoises. Informations sur: jexploremaville.ch/event/elles-comme-lausanne



De gauche à droite: Antoinette Quinche, militante pour le droit de vote des femmes dans le canton de Vaud obtenu en 1959; Claire Rubattel, professeure, pionnière dans l'enseignement en études féministes, dans les années 1980; Jaquette de Clause, condamnée en 1469 à la torture pour sorcellerie.



HELENE BECQUELIN ILLUSTRATIONS TIRÉES DU LIVRE

«IL FAUT MENER UN TRAVAIL DE CONSTRUCTION SYNDICALE EN PROFONDEUR»

Le dernier congrès d'Unia a fixé pour objectif le renforcement des réseaux militants et des capacités de recrutement. Un département du syndicat s'attelle déjà à cette tâche



Unia entend pallier la perte de membres et recruter de nouveaux adhérents non seulement dans les branches où il est actif, à l'image de la construction, mais aussi dans des secteurs où il est moins présent, comme celui des services.



Pour recruter, Unia utilise également les services de démarcheurs de rue, les «dialogueurs», qui tiennent des stands dans les grandes villes sur le modèle des ONG.

Textes Jérôme Béguin

Photos Olivier Vogelsang

«**N**otre priorité est de renverser la vapeur, car sans les membres, Unia n'est rien.» Le 4 juin dernier, durant le congrès du syndicat, la présidente, Vania Alleva, a sonné le tocsin de la mobilisation. Entre 2016 et 2020, le nombre d'adhérents et d'adhérentes est en effet passé de 201 000 à 182 000. Les délégués au congrès ont fixé comme objectif de stopper cette hémorragie et de gagner au moins 1000 membres par année, non seulement dans les branches où Unia est actif, en renforçant les réseaux militants et les capacités de recrutement, mais aussi là où il est trop peu présent, comme dans les services. La branche des soins, où 250 000 personnes travaillent pour un taux de syndicalisation de seulement 5%, est particulièrement visée.

«Croître dans les soins est possible et même absolument nécessaire. Y renforcer la présence syndicale est dans l'intérêt de tous, car personne ne peut se passer de soins, et des soins de qualité exigent de bonnes conditions de travail. Or, celles-ci sont, dans cette branche, poussées à l'extrême, comme l'a révélé le Covid. Beaucoup de collègues sont épuisés, souffrent de sous-dotation en personnel, de surcharge de travail et veulent abandonner leur métier, rapporte Enrico Borelli, coresponsable de la branche des soins d'Unia. Au-delà des seuls chiffres de recrute-

ment, ce qui me paraît important, c'est de mener un travail de construction en profondeur, de renforcer les positions du syndicat, les forces militantes et les droits des travailleurs et des travailleuses. L'un des premiers défis que nous avons à relever est le manque de droits syndicaux.»

CULTIVER UNE TRADITION SYNDICALE

Ce travail en profondeur, cet ancrage plus solide dans les entreprises, le congrès 2016 d'Unia l'avait voulu en décidant de verser 20 millions de francs dans un fonds spécial. Le projet a mis du temps à être lancé, mais un département de construction syndicale a finalement vu le jour. Et 39 nouveaux postes de secrétaires syndicaux ont été ouverts, des programmes ont été lancés dans de nombreuses branches et plusieurs centaines de nouveaux militants ont été recrutés. C'est certainement dans le transport et la logistique que les résultats les plus visibles et concrets ont été obtenus. A Genève, une grève a été menée chez XPO et les conditions de travail et d'engagement des livreurs de repas se sont sensiblement améliorées, tandis que, sur le plan national, une lutte de longue haleine est engagée chez DPD depuis l'hiver dernier. Entre autres. «Le recrutement ne constitue qu'une partie de notre mission. Nous travaillons aussi à construire des réseaux de salariés, à monter des cahiers de revendications dans certaines entreprises et à cultiver une tradition syndicale. Nous essayons de former des co-

mités, d'aller là où les conditions de travail sont difficiles. Avec comme objectif de réglementer la branche, d'obtenir une convention collective de travail (CCT) et de mettre en place des processus de syndicalisation», explique Aymen Belhadj. En charge de la logistique pour la Suisse romande, ce secrétaire syndical avoue que la tâche n'est pas simple. «Paradoxalement, plus il y a de précarité, plus le travail syndical est difficile. Nous ne disposons pas des facilités d'autres branches, comme la construction ou le second œuvre, et faisons face à plusieurs contraintes. Nous nous adressons à une main-d'œuvre d'origine étrangère, qui craint pour son emploi et son statut de séjour. Et nous sommes, en outre, confrontés à des entreprises au comportement antisyndical, à l'instar de DPD.»

«IL EST ESSENTIEL D'IMPLIQUER LES MEMBRES»

Le rapport d'activité d'Unia présenté au congrès note que les secrétaires syndicaux du département sont «souvent intégrés dans les tâches quotidiennes d'une région». «J'ai dû remplacer une secrétaire syndicale et prendre un secteur, participer à des commissions officielles, des campagnes, et répondre à des urgences, ce qui laisse peu de temps pour participer à la construction syndicale», témoigne Alejo Patiño, actuellement responsable de la branche horlogère à Genève. «Pour moi, la construction syndicale doit, à partir de petits ou de grands

conflits, permettre de créer un rapport de force dans l'entreprise par la consultation permanente et la prise de conscience du personnel que ce n'est que par les décisions collectives, de petits sondages, des pétitions, des actions symboliques ou la grève, qu'il sera possible d'améliorer les conditions de travail.» Pour Alejo Patiño, cette prise de conscience de la nécessité de l'action collective est l'élément primordial pour améliorer le taux de syndicalisation. «Il est essentiel que les décisions importantes soient prises collectivement, que les membres aient conscience d'être impliqués, que le secrétaire syndical n'est là que pour aider et conseiller. Cela peut paraître une évidence, mais le problème est de mettre ce principe en pratique.» Il faut à la fois faire bouger l'appareil syndical et bousculer les directions d'entreprises. «Les CCT et la loi offrent quelques possibilités qu'il faut utiliser. Chez Piaget, par exemple, nous avons récemment dénoncé les horaires fluctuants et voulions faire une assemblée qui nous a été refusée pour des raisons sanitaires. Nous avons alors négocié une consultation par courriel.» Sans rapport de force, les délégués et les secrétaires syndicaux négocient «ce qu'ils peuvent, pas ce qu'ils veulent», remarque le syndicaliste. «Cela peut créer une incompréhension du personnel à qui s'applique l'accord négocié et, finalement, une distanciation vis-à-vis du syndicat et donc moins d'adhésions.» ■



En matière de construction syndicale, des résultats concrets ont déjà été obtenus dans le transport et la logistique. A Genève, une grève a été menée chez XPO (photo) et les conditions de travail et d'engagement des livreurs de repas se sont sensiblement améliorées, tandis que, sur le plan national, une lutte de longue haleine est engagée chez DPD depuis l'hiver dernier.

FAUT-IL REVOIR LES COTISATIONS?

Pour faciliter le recrutement, faut-il revoir le barème des cotisations? Machiniste et délégué d'Unia Fribourg, Eric Ducrey est intervenu en ce sens au congrès. Pour un revenu de 1000 francs, les cotisations se montent à 1,59%; à partir de 4000 francs, elles représentent 1%; alors que, dès 6500 francs, elles ne sont plus que de 0,78%, a alors calculé celui qui, entretemps, a été engagé par Unia comme secrétaire syndical. «Ceux qui gagnent 6500 francs et plus travaillent souvent dans une branche conventionnée et bénéficient de contributions professionnelles. Par exemple, dans la construction où je suis actif, la cotisation que nous payons est assez maigre grâce au fonds paritaire. Par contre, une travailleuse de la vente, elle, paie plein pot, soit au moins 30 à 35 francs par mois», explique le syndicaliste, qui verrait bien le barème de 1% s'appliquer à tous. Le règlement d'Unia sur les cotisations précise d'ailleurs que celles-ci doivent correspondre à au moins 1% du salaire mensuel. «On pourrait aussi envisager de se montrer plus solidaire envers ceux qui tirent la langue. Je crois d'ailleurs que c'est indispensable si nous voulons recruter en masse dans le tertiaire comme dans la construction. C'est, en tout cas, un aspect qu'il me semble important de discuter.»

Convoqué en 2023, un congrès extraordinaire consacré aux structures du syndicat, «Unia 2.0», débattrait des modèles d'affiliation. ■

LES SYNDICATS MAIGRISSENT, MAIS LEUR POIDS AUGMENTE

Unia n'est pas le seul à perdre des membres, les principaux syndicats voient aussi leurs effectifs s'éroder. En 2002, le taux de syndicalisation en Suisse atteignait 25%, il a fondu à 17,9% en 2019, soit moins de 700 000 adhérents. Première explication: dans le secteur secondaire, les emplois dans la production ont diminué, alors qu'augmentait le nombre des techniciens et des cols blancs que le syndicat recrute plus difficilement. Ces pertes n'ont été que partiellement compensées dans le tertiaire. Seconde interprétation possible: la gauche et les syndicats ont essuyé autour de la décennie 1980 une défaite idéologique qu'ils paient encore. On se souvient de la formule de Thatcher: la société n'existe pas. Porté par le libéralisme, l'individualisme s'est répandu là où autrefois les ouvriers et les travailleurs immigrés dans les usines et les chantiers étaient encadrés par des militants de gauche qui servaient de relais. Malgré cet affaiblissement, les responsabilités se sont accrues: plus de 2 millions de salariés dans le privé sont couverts par une CCT, alors qu'ils n'étaient que 1,4 million il y a vingt ans. Et l'on peut rester raisonnablement optimiste sur les possibilités de rebond. Il y a quelques années à peine, le féminisme était vu comme un mouvement ringard et dépassé. Les syndicats ont impulsé la grève des femmes de 2019 et, aujourd'hui, des dizaines de milliers de femmes, notamment de jeunes, s'affichent ouvertement féministes. ■

4000 ADHÉSIONS PAR AN, L'OBJECTIF DES DIALOGUEURS

Pour recruter, Unia utilise aussi les services de démarcheurs de rue, les «dialogueurs», qui tiennent des stands dans les grandes villes sur le modèle des ONG. «Depuis le début de l'année, les dialogueurs sont engagés directement par Unia. Nous avons agrandi l'équipe et pouvons tenir chaque jour huit stands, dont trois en Suisse romande», explique Philipp Ginsig, chef de projet développement de membres chez Unia. «Si les secrétaires syndicaux peuvent se rendre sur les chantiers ou dans certaines usines, ils n'ont en général pas le droit d'entrer dans les magasins, les centres de soins ou les établissements publics. Ces stands nous permettent de toucher ces salariés du secteur tertiaire, avec qui nous n'avons pas de contact, lorsqu'ils rentrent du travail ou se promènent en ville. Nous visons à obtenir ainsi au moins 4000 adhésions confirmées par année.» «Ce travail demande une grande aisance relationnelle, souvent les personnes que nous abordons sont pressées et nous n'avons pas beaucoup de temps pour discuter», souligne Rémi Luce, responsable des stands en Suisse romande. Autre difficulté, les dialogueurs sont en première ligne lorsque le syndicat est le sujet d'articles négatifs dans la presse. Mais la démarche offre une «excellente visibilité et un relais de communication direct. C'est un nouvel outil important, notamment pour le tertiaire, il ne demande qu'à être exploité de façon optimale, nous y travaillons en essayant de l'améliorer.» ■

IL FAUT RECASER LES OUVRIERS DE LA TUILERIE DE BARDONNEX

Le Conseil d'Etat genevois renonce à prendre des mesures de protection de l'usine. Syna et Unia exigent le reclassement des travailleurs licenciés



Jérôme Béguin

La procédure de classement de la Tuilerie de Bardonnex est abandonnée, a annoncé le Conseil d'Etat genevois le 7 juillet. L'instruction aurait montré que «ni le bâtiment ni les outils de production n'ont de valeur intrinsèque digne de protection». «Tous les préavis des instances consultées sont défavorables au classement», écrit le gouvernement cantonal, qui «renonce à prendre toute autre mesure de protection» faute «d'une base légale permettant de protéger le patrimoine immatériel». La commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) se serait toutefois prononcée en faveur d'un plan de site permettant de conserver les halles.

Pour mémoire, les travailleurs de la tuilerie, soutenus par les syndicats Syna et Unia, se battaient depuis l'été dernier pour sauver leur usine, les emplois et leur savoir-faire. L'exploitant, le groupe Gasser Ceramic, ayant décidé de délocaliser la production à Rapperswil (BE) a licencié les treize ouvriers à la fin de l'année 2020. Une coopérative ouvrière a été créée pour reprendre l'exploitation. Le Conseil d'Etat a trouvé six millions de francs pour poursuivre la production durant deux ans au moins et constituer des stocks de cette tuile plate et jaune si caractéristique. La société propriétaire du site a toutefois rejeté cette solution et a refusé de rencontrer les représentants de la coopérative. Argramat projette de faire à Bardonnex un «site éco-industriel»,

entendez une décharge de matériaux. Face à cette obstruction, les salariés et leurs soutiens ont invité l'exécutif à déclarer la tuilerie d'intérêt public et à la faire passer dans le giron public, «soit par le rachat de l'usine et du gisement de terre, soit par la nationalisation».

LEVIERES DE RECLASSEMENT

«Nous regrettons fortement la décision d'abandonner la procédure de classement. Le Conseil d'Etat a fait la sourde oreille à la position de la CMNS, il s'est plié aux intérêts privés, il accepte la destruction d'un patrimoine unique et la fin de la production de tuiles à Genève», commente José Sebastiao. Le secrétaire syndical d'Unia Genève s'est battu comme un beau diable depuis une année pour sauver la tuilerie.

Tout en se démenant parallèlement pour un plan social en faveur des employés licenciés, qu'il a obtenu. «Il va de soi pour nous que les travailleurs licenciés qui n'ont pas retrouvé un emploi devront être les premiers à être engagés si des activités sont menées sur le site. Nous attendons que l'Etat soit ferme sur ce point et resterons vigilants.» Plusieurs travailleurs sont âgés de plus de 50 ans et risquent d'atterrir à l'aide sociale à l'issue de leur période de chômage, craint le syndicaliste. Le Canton dispose de plusieurs leviers pour reclasser ces ouvriers, le projet d'Argramat ne pouvant être réalisé qu'avec le feu vert de l'Etat et en partenariat avec lui. ■

Fort potentiel d'amélioration

Greenpeace a publié une étude comparative sur l'implication des villes en matière de vaisselle réutilisable. En Suisse romande, Fribourg obtient de bonnes notes, contrairement à Genève

Textes Sonya Mermoud

La Suisse, selon Greenpeace, occupe le quatrième rang en Europe des pays produisant le plus de déchets par habitant et par an. Des ordures dans lesquelles les emballages à usage unique – en plastique ou composés de matériaux alternatifs – constituent une part importante. Ce gaspillage de ressources s'avère aussi néfaste pour l'environnement que pour le climat. Dans ce contexte, l'ONG s'est intéressée aux mesures mises en œuvre par les villes pour contribuer à la réduction du jetable. Elle a mené une étude comparative auprès des quinze chefs-lieux cantonaux les plus peuplés pour connaître les dispositions prises en faveur de solutions durables, dans leur sphère d'influence respective. Sa démarche s'est focalisée en particulier sur les efforts effectués lors de manifestations, dans le secteur de la restauration et auprès de la population. Il ressort de cette analyse – à laquelle n'a au final pas participé Bellinzzone – des résultats montrant qu'il perdure une grande marge de manœuvre pour améliorer l'abandon du tout-jetable.

RETARD À RATTRAPER

Concrètement, en termes de classement, Bâle et Berne occupent, dans de nombreux domaines, la place de leaders. Fribourg, qui obtient de bons résultats en matière de sensibilisation à la problématique, les suit de près, imposant par exemple, pour les manifestations faisant l'objet d'autorisations sur

le domaine public, l'utilisation d'emballages réutilisables – vaisselle et gobelets consignés. «Le site internet de la Ville fournit des informations sur des laves-vaisselles écomobiles sur remorque et d'autres offres dans la région», précise encore Greenpeace, regrettant toutefois l'absence de propositions de la location de vaisselle réutilisable ainsi que de règles pour la restauration à l'emporter ou les cafés. «Saint-Gall se situe aussi dans la bonne voie, contrairement à Zoug, Coire, Frauenfeld, Zurich et Schaffhouse», indique l'ONG. Au milieu du classement, on trouve Lucerne, Sion, Lausanne, Neuchâtel et Genève. Le bilan de la ville du bout du lac – fermant la marche au niveau romand – est qualifié de plutôt médiocre; celui de Zurich de carrément mauvais. Autant dire qu'il reste un fort potentiel en matière d'amélioration de l'usage général de contenants réutilisables pour les boissons et les aliments. Par exemple lors de manifestations soumises à autorisation et dans les cantines du personnel communal. Un dernier domaine où, estime Greenpeace, toutes les villes ont du retard à rattraper. Autre piste suggérée: stipuler des prescriptions relatives à la réutilisation dans les contrats de location des bâtiments ou des propriétés publiques telles que piscines, cantines ou musées municipaux. L'Organisation demande aux villes de développer une stratégie globale en matière de réutilisation, tout en les invitant à bannir des activités sur le domaine public «les fausses solutions que sont les matériaux de substitution». Pour elle, papier, carton et bioplastique cimentent la culture du jetable. ■

13,3 KILOS DE DÉCHETS PAR SEMAINE ET PAR HABITANT!

Vaisselle jetable au régime: voilà le fil rouge d'une campagne, menée par Greenpeace du 5 au 11 juillet, pour lutter contre les contenants et les couverts à usage unique. Pour lancer la démarche, l'ONG a organisé à Berne une action remarquée. Une quinzaine de militants ont suspendu sous le pont de Kirchenfeld des couteaux, fourchettes, cuillères et assiettes géantes de plus de six mètres visant à illustrer l'importance pour l'environnement de la vaisselle réutilisable. «Les plats à emporter sont pratiques, particulièrement en période de pandémie. Mais chaque habitant de ce pays produit 13,3 kilos de déchets en une semaine – en partie à cause des emballages jetables», a chiffré l'ONG dans un communiqué. Aussi Greenpeace, soutenue par 150 entreprises et organisations partenaires, a mis sept jours durant la Suisse à la diète en la matière, invitant les consommateurs à recourir à la vaisselle réutilisable des établissements de vente à l'emporter ou à amener leur propre récipient. Même attente à l'égard des enseignes parties prenantes de l'action et représentant 500 points de vente au total aux quatre coins de la Suisse. Une manière de lutter contre «l'immense gaspillage d'énergie et de ressources» pour des articles à la durée de vie extrêmement courte. ■



AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Les bureaux à Fribourg seront fermés du 2 au 15 août prochain.

Pendant cette période les permanences physiques seront supprimées mais il y aura 4 permanences téléphoniques, les 3, 5, 10 et 12 août de 14h à 16h. Numéro: 026 347 31 31.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à

18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Notre charge de travail actuelle nous force à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.

PERMANENCE PAPHYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

SYNDICAT DU 19 AU 30 JUILLET

Secrétariats de Porrentruy, Saint-Imier et Moutier: fermés.

Secrétariats de Tavannes et Delémont: ouverts les lundis et jeudis de 14h à 17h30.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, les lundis et jeudis de 14h à 17h30.

SYNDICAT DU 2 AU 6 AOÛT

Secrétariats de Porrentruy, Saint-Imier, Moutier, Tavannes et Delémont: fermés.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, du lundi au jeudi de 14h30 à 17h et le vendredi 9h à 11h30.

CAISSE DE CHÔMAGE DU 19 JUILLET AU 6 AOÛT

Secrétariats de Porrentruy, Saint-Imier et Moutier: fermés.

Secrétariats de Tavannes et Delémont: ouverts les lundis et jeudis de 14h30 à 17h et les mardis et vendredis de 9h à 12h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, tous les jours de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Nouveaux horaires jusqu'au 26 novembre

Sierre: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir de 17h à 19h.

Sion: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Martigny: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Monthey: lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon,

Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

WWW.
EVENEMENT.CH

NOUVELLE RAFALE DE DÉNONCIATIONS CHEZ PATEK PHILIPPE

Unia a transmis à l’Inspection du travail quinze nouveaux cas de harcèlement au sein de la manufacture horlogère genevoise

Textes Jérôme Béguin

J eudi dernier, Unia Genève a présenté à l’Office cantonal de l’inspection et des relations du travail (OCIRT) de nouvelles dénonciations concernant Patek Philippe. Pour mémoire, début juin, le syndicat signalait les conditions de travail délétères régnant dans la manufacture de haute horlogerie genevoise. Devant les médias, six employés et ex-salariés avaient témoigné du stress, du harcèlement, du mobbing ou encore, pour l’un, du racisme, dont ils sont ou avaient été victimes. Deux d’entre eux avaient été licenciés après avoir dénoncé ces faits à la hiérarchie, les autres étaient poussés à se taire sous peine d’être sanctionnés. Après avoir cherché en vain une solution avec les ressources humaines (RH) de la société horlogère, Unia avait saisi l’OCIRT, déposé des recours au Tribunal des prud’hommes et une plainte pénale pour discrimination. «Dès le lendemain de notre conférence de presse, nous avons été contactés par une quarantaine de personnes employées, licenciées ou ayant démissionné de Patek Philippe, qui ont voulu partager leur expérience, indique Alejo Patiño, secrétaire syndical d’Unia Genève. Les nouveaux témoignages vont dans le même sens que la première dénonciation, même s’ils proviennent d’autres services. La gestion des conflits est encore plus défaillante que ce que nous avions pu constater. Il faut que l’OCIRT comprenne qu’il ne s’agit pas d’un problème posé par un chef dans un atelier, mais que l’ensemble de l’entreprise est concerné.» Certaines personnes n’ont pas voulu que leur témoignage soit communiqué à l’OCIRT par peur des représailles, d’autres ont évoqué des faits remontant à une dizaine d’années; au final, ce sont quinze nouveaux cas qui ont été transmis à l’Ins-

pection du travail. «Il s’agit principalement de mobbing et de harcèlement, de la part de collègues surtout, mais aussi de supérieurs. Il y a également un nouveau cas de racisme, dans un autre secteur que le premier, et des situations de sexisme.»

LE «HAREM» DU RESPONSABLE

«Mon responsable faisait régulièrement des allusions sur mes habits et sur son “harem”, car nous étions toutes des femmes dans ce secteur», peut-on lire dans le témoignage écrit de Nadine* transmis à la presse. La jeune femme en réfère à son directeur et aux RH. En vain. «J’ai ensuite subi du mobbing durant des mois et la situation est devenue invivable. Je me suis retrouvée à devoir gérer une masse impossible de travail.» A bout, l’employée finira par démissionner. «Ni la direction ni les RH n’ont jamais entrepris de protéger ma santé, mon intégrité. J’ai systématiquement été dénigrée sans que cela ne porte à conséquence pour les responsables.»

Dans une autre déclaration communiquée aux médias, Anne* relate de son côté les situations de racisme dont elle dit avoir été victime: «Un jour, un collègue m’a demandé de quelle tribu je venais; une autre fois, un collègue a pris un prétendu accent africain pour faire un commentaire méprisant sur les personnes de couleur devant d’autres employés, dont certains ont ri... Ces situations s’étant répétées, j’ai fait remonter ces faits aux RH et aux responsables.» La direction se fendra alors d’un communiqué interne sur la discrimination et le racisme en général sans lien évident avec la dénonciation de la collaboratrice, tandis que les RH ne prendront pas la peine d’en parler avec le personnel concerné. «Au contraire, lorsque je remontais ces faits, j’avais l’impression de me mettre dans une situation inconfortable. La façon dont on

me traitait lors de ces échanges faisait penser que j’étais fautive, responsable de la situation. Cela ne m’incite pas à revenir vers eux, je n’ai pas confiance.» Un autre cas de racisme a été signalé à Unia, mais la victime n’a pas souhaité être entendue par l’OCIRT.

ATTITUDE FRILEUSE

«Dans les autres entreprises, lorsqu’un problème se présente, nous allons en parler aux RH et nous trouvons une solution. Chez Patek Philippe, il y a une non-entrée en matière sur tout ce que nous rapportons», déplore Alejo Patiño. Mandaté par les travailleurs, Unia a été admis en qualité de partie par l’OCIRT. Le secrétaire syndical regrette toutefois l’attitude «un peu frileuse» de l’Inspection du travail jusqu’à présent. Si Patek Philippe a, par exemple, organisé une formation sur le harcèlement, l’OCIRT n’a pas exigé qu’elle soit donnée par un organisme externe ni assuré de suivi. Du coup, des intervenants dans ces formations sont les mêmes personnes qui ont averti ou licencié les collaborateurs qui avaient osé se plaindre!...



Une quarantaine de personnes employées, licenciées ou ayant démissionné de Patek Philippe ont contacté Unia pour témoigner de mobbing, de harcèlement, de situations de sexisme ou de racisme.

«Durant une heure et demie, ils ne font que répéter en boucle ce qui avait été publié sur l’intranet au moment de la première plainte à l’OCIRT: “Il faut en parler surtout, n’hésitez pas, adressez-vous à votre partenaire RH”... Du blabla entendu maintes fois, rapporte Manuela*. Le mobbing est évoqué trente secondes seulement au début, le reste concerne le harcèlement sexuel. Pas un mot au sujet de l’OCIRT, aucun dialogue mis en place.» Sur le front des licenciements abusifs et du Tribunal des prud’hommes, la conciliation pour le premier recours a échoué et passera en jugement. Deux autres dossiers sont en attente de conciliation. «D’autres cas sont à l’étude et les Prud’hommes seront probablement encore saisis à la rentrée», indique Alejo Patiño. Unia encourage vivement les travailleurs qui pourraient être licenciés à contacter le syndicat. ■

*Prénoms d’emprunt.

LA DIRECTION FAIT AMENDE HONORABLE

Changement de ton de la part de la direction, qui ne rejette plus catégoriquement les accusations d’Unia. «Patek Philippe regrette toute atteinte à la personnalité qui a pu se produire dans son entreprise et présente ses excuses aux personnes qui ont pu souffrir de comportements inadéquats», écrit l’entreprise dans une prise de position pour les médias. Elle «mettra tout en œuvre pour comprendre» pourquoi ses processus internes «n’ont pas permis d’identifier les problèmes signalés par Unia». Et la société de conclure en précisant qu’elle «attend depuis plus de deux ans la nomination d’un délégué syndical par Unia et l’appelle de ses vœux afin de favoriser un dialogue constructif». La candidate que le syndicat avait présentée à l’époque avait pourtant été refusée par la direction. Faut-il comprendre que celle-ci est désormais ouverte au partenariat social? On le saura très vite. ■

La privatisation de Postfinance ne passe pas comme une lettre à la poste

Envers et contre tout, le Conseil fédéral maintient son idée de séparer le géant jaune de l’établissement financier

Jérôme Béguin

A quoi joue le Conseil fédéral? L’année passée, lors de la consultation sur la révision de la Loi sur l’organisation de La Poste, la privatisation partielle de Postfinance, envisagée par le gouvernement, avait été rejetée à une large majorité. Dirigé par l’ancienne conseillère aux Etats Christine Egerszegi, un groupe de travail a alors été formé afin d’élaborer des propositions concrètes pour le développement futur des services pos-

taux et du trafic des paiements. Le 17 juin dernier encore, une motion de Martin Bäumle (PVL/ZH) optant pour un retrait progressif de la participation de la Confédération était rejetée par le Conseil national. Mais le 30 juin, le Conseil fédéral transmettait au Parlement un projet de privatisation complète de la banque postale, qui implique une séparation définitive du géant jaune. On s’attendait pourtant à ce que le gouvernement renonce à cette idée ou, au moins, attende la publication du rapport du groupe de travail. Eh bien, non. Autant dire que le message du Conseil fédéral a été accueilli plutôt fraîchement, et pas seulement du côté de la gauche et des syndicats. L’Union suisse des arts et métier rejette ainsi «catégoriquement» le plan du Conseil fédéral. Devenue privée, Postfinance pourrait octroyer des crédits et des hypothèques et constituerait de fait un nouveau concurrent pour les acteurs du secteur financier. Les contribuables devraient, en outre, sortir 1,7 milliard de

francs de leurs poches afin que la nouvelle banque dispose de fonds propres. Deux bonnes raisons d’indisposer la droite patronale. «La privatisation n’est pas susceptible de trouver une majorité», a indiqué le conseiller national Olivier Feller (PLR/VD), interrogé par les journaux de Tamedia.

UN RÉFÉRENDUM AU BESOIN

Même si la réforme passait la rampe parlementaire, elle devrait encore affronter une votation populaire, l’Union syndicale suisse (USS) et Syndicom, le principal syndicat de La Poste, ayant annoncé le lancement d’un référendum. On imagine que les 2,7 millions de clients de Postfinance ne seront pas franchement enthousiasmés par la perspective d’une banque privée. Postfinance offre aux entreprises et aux particuliers l’accès au trafic des paiements à des tarifs raisonnables. La privatisation de l’organisme ne menace pas seulement ce mandat, mais l’ensemble du service universel assumé par La Poste, mettent en garde les syn-

dicats. «La Poste peut garantir une présence sur tout le territoire uniquement grâce aux synergies entre les prestations financières et postales», prévient David Roth, secrétaire central de Syndicom. Que deviendront en effet les offices de poste si l’un de ses principaux services disparaît? Des centaines d’offices postaux pourraient fermer, juge le syndicaliste. Banque d’importance systémique avec 120 milliards de francs de patrimoine, Postfinance est l’un des principaux établissements financiers suisses, mais sa rentabilité à long terme serait menacée faute d’accès au marché des crédits. Pour résoudre ce problème et plutôt que de brader ce fleuron du service public au privé, la gauche et les syndicats demandent de lui offrir la marge de manœuvre d’une véritable banque en matière de crédits et d’hypothèques. A cette fin, la Confédération pourrait lui octroyer une garantie comme le font les cantons à l’égard des banques cantonales. ■

DÉBRAYAGE À L'AÉROPORT

Ils l’annonçaient depuis des mois, ils sont passés à l’action mercredi dernier. Des dizaines de salariés de Swissport ont débrayé durant trois heures à l’aéroport. L’action a provoqué la perturbation d’une trentaine de vols, jusqu’à deux heures et demie de retard pour l’avion le plus touché. Pour mémoire, la direction de la société d’assistance au sol a imposé cet hiver à ses mille collaborateurs de Genève-Cointrin une modification des contrats de travail impliquant une dégradation des conditions de travail et des baisses de salaires de l’ordre de 500 à 1500 francs par mois. Pour répondre à cette attaque sans précédent, les travailleurs ont tout tenté: manifestations, conciliation à la Chambre des relations collectives de travail, médiation organisée par l’ancien conseiller d’Etat David Hilser, motion au Grand Conseil... En vain. Ils ont finalement engagé des mesures de lutte qui n’avaient pas eu jusqu’ici beaucoup d’impact faute de trafic aérien. Ils exigent l’ouverture de négociations et la conclusion d’une nouvelle convention collective de travail. «Il y a urgence, prévient dans un communiqué Avenir syndical, l’un des trois syndicats du personnel de l’entreprise. Si la direction de Swissport n’accède pas rapidement aux revendications les plus urgentes du personnel, soit principalement la pénibilité, les salaires et l’organisation du travail, d’autres actions auront lieu.» ■ **JB**



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

BRIQUES À BOISSON, LES MALTRAITÉES DU RECYCLAGE

Avec près de 730 kilos de déchets par habitant, la Suisse produit chaque année deux fois plus d'ordures que la moyenne mondiale. Seule la moitié est recyclée, et pas les briques à boisson. Une tournée de sensibilisation et de collecte de ces emballages s'est achevée à Vevey le mois dernier



La remorque a stationné une semaine à Vevey, seule étape romande de la tournée menée par l'Association pour le recyclage des briques à boisson.

Textes Samuel Socquet

Photos Thierry Porchet

Il n'y avait pas foule à Vevey pour venir déposer ses briques à boisson dans la remorque colorée, place Etienne-Ronjat. Mais c'est peut-être parce qu'on est venus le premier jour. Cette remorque, stationnée là pendant une semaine, était décorée aux couleurs d'une tournée organisée d'avril à juin par l'Association pour le recyclage des briques à boisson (ARBB, voir encadré). Vevey était la seule étape romande. «Ce serait bien qu'on puisse jeter les briques à boisson ailleurs que dans les sacs-poubelles

taxés!» s'exclame Jean-Luc Charpentier, trentenaire veveysan, un passant curieux mais sans brique sous le bras, qui s'étonne qu'un tel système de collecte ne soit pas déjà mis en place dans les centres commerciaux. Au cours des huit étapes dans tout le pays, l'association affirme avoir collecté un total de 45 462 briques à boisson. Soit 1,8 tonne de déchets qui, au lieu de finir dans les ordures ménagères incinérées, ont été «valorisés». Du moins la fibre de cellulose, qui constitue 75% de ces emballages. Une fois séparée des autres matériaux – 21% de polyéthylène (PE) et 4% d'aluminium – et lavée, la fibre peut être réutilisée par l'industrie du

carton. Le PE et l'aluminium ont été employés comme combustibles. Le volume collecté par l'ARBB reste cependant modeste, au regard des 20 000 tonnes de briques à boisson vendues chaque année en Suisse.

RECYCLAGE... EN ALLEMAGNE

Toutefois, «notre bilan ne se mesure pas qu'en termes de kilos, mais aussi de sensibilisation de la population», souligne Josef Meyer, le directeur de l'ARBB. Depuis 2008, l'association affirme avoir mis sur pied plus de 100 points de collecte à travers le pays et propose une carte pour en trouver un proche de chez soi. La Suisse romande n'en compte que quatre (Payerne, Avenches, Oleyres, Donatyre). Seul hic: les briques collectées sont actuellement recyclées... en Allemagne. «Une société de la région de Winterthur s'était équipée pour traiter ce genre de déchets, mais elle a dû arrêter ses machines faute de volume suffisant», explique Joel Keller, de Keller Recycling, partenaire logistique de la tournée. Alors que notre pays se veut à la pointe du recyclage et que les solutions techniques existent, le directeur de l'ARBB estime que «ce qui manque, ce sont les débouchés: il n'y a plus qu'une usine à papier en Suisse capable de transformer cette fibre de cellulose en carton.»

TAXE SUR L'EMBALLAGE

Les fabricants de briques à boisson veulent une taxe anticipée sur l'emballage. Pour le PET et l'aluminium, la Suisse l'a instaurée dès 1986 via l'Ordonnance fédérale sur les emballages pour boissons. Celle-ci exige que la filière atteigne 75% de recyclage, sur le modèle du verre. Le coût du recyclage est supporté sur la base du pollueur-payeur. Ce n'est pas le producteur des emballages qui est considéré comme le pollueur, mais le consommateur final. C'est lui qui paie la taxe de recyclage, prélevée sur les bouteilles en PET et les canettes en aluminium qu'il achète.

Il est assez logique que l'ARBB milite pour ce modèle-là pour les briques à boisson: l'association a été créée par des industriels, notamment Tetra Pak, dont Josef Meyer est par ailleurs directeur commercial. Selon lui, consommateurs et consommateurs n'y perdront pas: «A ce jour, ils doivent les jeter dans des sacs à ordures ménagères. Dans un tel sac, taxé 1 franc, on peut mettre 35 briques à boisson. Soit un coût de 3 centimes par brique jetée. Sur la base du projet pilote avec Aldi (voir encadré), on a calculé que le montant de la taxe sur l'emballage serait de 1,5 à 2 centimes par brique. La même chose que pour le PET. Le consommateur paierait donc moins qu'aujourd'hui.»

PLUTÔT RÉDUIRE LES DÉCHETS

Jasmine Voide est responsable pour la Suisse romande de Swiss Recycling, la faitière des entreprises qui recyclent les matériaux sur lesquels une taxe est prélevée (PET, aluminium, piles, etc.). Alors que les briques à boisson continuent de gonfler le volume des déchets ménagers, elle observe que leur recyclage n'est pas une priorité... ni une urgence. Du fait notamment de leur fabrication, à base de matériaux renouvelables, «leur recyclage ne présente pas un très grand avantage, car le bilan écologique des briques à boisson, même non recyclées, est bien meilleur que celui des autres emballages. En effet, la collecte, le transport et le recyclage ont un coût énergétique non négligeable.» Selon Swiss Recycling, la priorité est surtout de réduire les déchets produits en Suisse: près de 730 kilos de déchets par an par habitant, soit deux fois plus de déchets que la moyenne mondiale. Or, seuls 55% sont recyclés, détaille Jasmine Voide. Elle renvoie la balle aux consommateurs. «On a encore trop de gaspillage alimentaire, de déchets électriques et électroniques...» Mais en matière d'emballages, pourquoi ne pas favoriser la bonne vieille consigne, qui permet de réutiliser le même conte-

nant? Jasmine Voide estime que «les bouteilles en verre sont désormais trop individualisées pour que la collecte fonctionne à l'échelle nationale. Et surtout, le consommateur veut tout, tout de suite. Le problème concerne tout le monde, consommateurs et industriels.»

GREENWASHING?

Du côté des industriels, cette tournée en faveur du recyclage, organisée par des fabricants d'emballages, n'est-ce pas un peu du greenwashing? Le directeur de l'association et cadre dirigeant chez Tetra Pak s'en défend. «On cherche déjà à réduire notre impact CO₂, en réduisant le poids de nos emballages et les distances parcourues. Tetra Pak cherche l'équilibre entre les économies d'échelle et la possibilité de produire aussi localement que possible. Nos briques à boisson sont transportées sous forme de rouleaux, dépliées sur le lieu où elles sont remplies. Donc tout le volume de transport est utilisé», détaille Josef Meyer.

RÔLE DES COMMUNES

Alors que l'ARBB est active à Berne, l'action de Swiss Recycling se situe «surtout au niveau des communes. C'est là que tout se joue en matière de collecte et de recyclage», explique Jasmine Voide. A la commune de Vevey, dernière étape de la tournée, on n'était pourtant pas au courant de l'opération. L'ARBB n'avait pas contacté les élus. S'il reste encore du chemin avant un recyclage systématique, Josef Meyer y croit: «D'ici à deux ou trois ans, on y parviendra.» Mais une fois recyclée, la brique à boisson deviendra-t-elle un emballage optimal? Cette question renvoie au modèle de l'industrie de l'emballage, qui repose sur la production de masse pour l'industrie agro-alimentaire. Est-on certains qu'un tel modèle est compatible avec des impératifs écologiques d'aujourd'hui? ■



Au cours des huit étapes dans tout le pays, l'association a collecté un total de 45 462 briques à boisson. Soit 1,8 tonne de déchets qui, au lieu de finir dans les ordures ménagères incinérées, ont été «valorisés».

UNE ASSOCIATION FONDÉE PAR LES INDUSTRIELS

L'Association pour le recyclage des briques à boisson (ARBB), organisatrice de la tournée qui s'est achevée à Vevey, a été fondée en 2008 par les industriels de l'emballage Tetra Pak, Sig Combibloc et Elopak systems. Des représentants de ces entreprises sont membres du directoire de l'association, dirigée par un cadre de Tetra Pak, Josef Meyer qui affirme être «en discussion avec l'OFEV et avec la Sous-Commission Economie circulaire du National. On a besoin d'un soutien politique pour poser un cadre (donc instaurer une taxe, *ndlr*), comme pour le PET. Mais on n'a pas besoin d'une loi pour nous dire comment on doit s'organiser. C'est à l'industrie de gérer les modalités du recyclage des briques à boisson.» Surtout active en Suisse alémanique, l'ARBB est soutenue par la chanteuse Anna Rossinelli. La Bâloise, qui a représenté la Suisse au concours Eurovision de la chanson en 2011, est ambassadrice de l'association. ■

UNE COLLECTE VICTIME DE SON SUCCÈS

Pendant trois ans, Aldi Suisse s'est lancé dans la collecte des briques à boisson, en vue de leur recyclage en Suisse. La collecte se faisait dans les mêmes bacs que les bouteilles en PET, les deux étant séparés dans une «nouvelle installation de tri suisse moderne», détaille par écrit la porte-parole Manon Schmutz, qui affirme que la totalité des fibres de cellulose (soit 75% d'un emballage d'une brique à boisson) a été recyclée en Suisse et réinjectée dans la filière de production de cartons. Le détaillant, victime de son succès, a arrêté les frais en 2019. Quelque 70% des briques à boisson provenaient d'autres enseignes. «Nous n'étions plus en mesure de traiter un tel volume avec le système logistique existant, explique Marion Schmutz. On a dû organiser des tournées exceptionnelles pour acheminer ces emballages vides. Outre le problème du coût, cela réduisait le bénéfice environnemental du système.» Le détaillant regrette d'ailleurs que «malgré la faisabilité technique existante, aucun autre acteur du marché n'a voulu se joindre à nous.» ■

LA MOTION DOBLER

Déposée en juin 2020 et adoptée par le National, la motion du conseiller national Marcel Dobler (PLR/SG) demande au Conseil fédéral de «doper le recyclage du plastique». Actuellement, 11% des déchets plastiques seulement sont recyclés. Il serait possible d'en recycler 31%, affirme le texte de la motion. A ce jour, pour les besoins de son industrie, la Suisse doit importer des déchets plastiques recyclés par d'autres pays... Cette motion s'inscrit dans la logique d'une économie circulaire et concerne tous les plastiques (y compris le PE, qui constitue 21% des briques à boisson). ■